

**SÉANCE ORDINAIRE  
22 MARS 2014**

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 22 mars 2014, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

<b>Jean François Delisle</b>	<b>maire</b>
<b>Nicola Ranieri</b>	<b>cons. au poste no: 1</b>
<b>Charles Auguste Côté</b>	<b>cons. au poste no: 2</b>
<b>Marielle Ménard</b>	<b>cons. au poste no: 3</b>
<b>Marc Gravel</b>	<b>cons. au poste no :4</b>
<b>Sylvain Gauthier</b>	<b>cons. au poste no: 5</b>
<b>Fatima Hamadi</b>	<b>cons. au poste no: 6</b>

**Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général**

**Le maire exerçant son droit de vote que lorsqu'il en fait mention.**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 10 h 08 par monsieur Jean François Delisle, maire.

\*\*\*\*\*

**Mot de bienvenue du maire**

**Période de questions**

**Adoption de l'ordre du jour**

**70-03-2014**

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

**1. Administration**

1.1 Procès-verbaux

1.1.1 Procès-verbal du 22 février 2014 : assemblée extraordinaire

1.1.2 Procès-verbal du 22 février 2014 : assemblée régulière

1.1.3 Procès-verbal du 15 mars 2014 (reporté)

1.2 Communication

1.2.1 Événement Cyclo 200

1.2.2 Gran Fondo Mont-Tremblant

1.2.3 Fédération des municipalités du Québec

1.3 Affaires juridiques

1.3.1 Code d'éthique et déontologie des élus (adoption)

1.3.2 Formation des élus sur l'éthique

1.4 Règlements municipaux

1.5 Modification de la date d'assemblée du 19 avril (congé Pascal)

**2. Ressources financières**

2.1 Rapport des dépenses

2.2 Rapport des salaires

2.3 Banques d'heures employés 2013

2.4 Lettre d'engagement pour subvention Coup de pouce alimentaire

2.5 Cotisation 2014 pour Villes et villages en santé

2.6 Demande de remboursement frais de déplacement d'un pompier

2.7 Pacte rural

**SÉANCE ORDINAIRE  
22 MARS 2014**

---

**3. Ressources humaines**

- 3.1 Candidature adjoint en urbanisme et en environnement
- 3.2 Contrat intervenant loisirs-culture
- 3.3 Calendrier des vacances des employés municipaux
- 3.4 Convention collective cols blancs : création d'un comité de négociation
- 3.5 Patinoire : prolongement de la surveillance
- 3.6 Comité d'embauche

**4. Ressources matérielles et immobilières**

- 4.1 Travaux au centre culturel et communautaire
  - 4.1.1 Offre de service de l'ingénieur mécanique et électricité
  - 4.1.2 Offre de service de l'ingénieur structure et génie civil
  - 4.1.3 Offre de service de l'architecte

**5. Sécurité publique**

**6. Réseau routier, transport**

**7. Gestion du territoire et du milieu**

- 7.1 PIIA pourtour de lacs (affichage)
  - 7.1.1 Demande du 119 chemin Charron
  - 7.1.2 Demande du 359 chemin de Val-des-Lacs
- 7.2 Gestion des gros rebuts
- 7.3 État financier de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs
- 7.4 Fosses septiques

**8. Service à la collectivité**

- 8.1 Sports, loisirs et culture
  - 8.1.1 Fête nationale : demande de subvention
  - 8.1.2 Fête des voisins
  - 8.1.3 Rapport semaine de relâche
- 8.2 Bibliothèque
  - 8.2.1 Conseiller responsable

**Période de questions**

**Levée de l'assemblée**

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**1.1.1 Procès-verbal du 22 février 2014 : assemblée extraordinaire**

**71-03-2014**

Il est proposé par madame Fatima Hamadi, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 22 février 2014.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**1.1.2 Procès-verbal du 22 février 2014 : assemblée régulière**

**72-03-2014**

Il est proposé par madame Fatima Hamadi, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 22 février 2014 avec la modification suivante :

À la résolution 40-02-2014, remplacer « résolu à l'unanimité » par « résolu à la majorité, madame Marielle Ménard, conseillère, étant dissidente »

**ADOPTÉE**

**SÉANCE ORDINAIRE  
22 MARS 2014**

---

\*\*\*\*\*

**1.1.3 Procès-verbal du 15 mars 2014**

Cette rubrique est reportée.

\*\*\*\*\*

**1.2 Communication**

**Correspondance**

**1.2.1 Événement Cyclo 200**

**73-03-2014**

Il est proposé par madame Marielle Ménard, conseillère, et résolu à l'unanimité de permettre que l'événement Cyclo 200 ait lieu sur le territoire de la Municipalité de Val-des-Lacs le 29 juin prochain.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**1.2.2 Gran Fondo Mont-Tremblant**

**74-03-2014**

Il est proposé par madame Marielle Ménard, conseillère, et résolu à l'unanimité de confirmer que la Municipalité de Val-des-Lacs approuve la tenue de la deuxième édition de l'événement cycliste Gran Fondo Mont-Tremblant le 31 mai 2014. Le Conseil accepte que les parcours empruntent en partie des routes sur le territoire de notre municipalité.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**1.2.3 Fédération des municipalités du Québec**

**75-03-2014**

CONSIDÉRANT que l'Entente de partenariat fiscal et financier 2007-2013 entre le gouvernement du Québec et les municipalités est arrivée à échéance à la fin de 2013;

CONSIDÉRANT que cette entente s'inscrivait dans une volonté commune de modifier, dans un esprit de partenariat, les relations et les façons de faire entre le gouvernement et les municipalités en dotant celles-ci de revenus prévisibles et stables;

CONSIDÉRANT qu'en 2012, divers comités techniques ont été mis sur pied afin d'évaluer les différentes composantes, les modifications et les bonifications à être apportées à l'Entente ainsi que les modalités de répartition entre les municipalités;

CONSIDÉRANT qu'en juin 2013, le gouvernement a soumis une proposition financière représentant 10,52 milliards de dollars comparativement à une première proposition représentant 10 milliards;

CONSIDÉRANT que, pour les membres de la Fédération québécoise des municipalités, cette dernière proposition se traduisait par des gains estimés à 317,4 millions de dollars par rapport à la proposition initiale;

CONSIDÉRANT que, de plus, les municipalités doivent supporter dès 2014 les impacts budgétaires des modifications comptables apportées

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**22 MARS 2014**

---

au traitement des remboursements de la taxe de vente du Québec (TVQ), modifications ayant des impacts financiers majeurs pour une majorité de celles-ci, et ce, sans contreparties adéquates;

CONSIDÉRANT le fait que le rejet, par les autres intervenants municipaux, de cette proposition fut une erreur;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités a adopté la résolution CA-2014-02-13/03 dans laquelle il sollicite l'appui des membres de la Fédération;

Il est proposé par Fatima Hamadi et résolu à l'unanimité :

DE DEMANDER au gouvernement du Québec de procéder dès maintenant à la signature d'une entente sur la base de la proposition du 7 juin 2013;

DE TRANSMETTRE copie de la résolution aux personnes suivantes : madame Pauline Marois, chef du Parti québécois et première ministre du Québec, monsieur Nicolas Marceau, ministre des Finances, monsieur Sylvain Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Philippe Couillard, chef de l'opposition officielle, monsieur François Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, monsieur Éric Forest, président de l'Union des municipalités du Québec, et monsieur Richard Lehoux, président de la Fédération québécoise des municipalités.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**1.3 Affaires juridiques**

**1.3.1 Code d'éthique et de déontologie des élus (adoption)**

**76-03-2014**

CONSIDÉRANT l'avis de motion adopté lors de l'assemblée du 21 décembre 2013 et la présentation du projet de règlement;

CONSIDÉRANT l'affichage d'un avis public conformément à l'article 12 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.Q. 2010, c. 42)* en date du 3 mars 2014.

CONSIDÉRANT le résumé du projet de règlement ainsi que de la dispense de lecture;

**Proposition 1**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, appuyé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, d'accepter le règlement 422-2014 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Val-des-Lacs tel que présenté lors de l'assemblée du 21 décembre 2013 en ajoutant un 3<sup>e</sup> alinéa du paragraphe 2 concernant l'interdiction de tout don ou marque d'hospitalité .

**Proposition 2**

Il est proposé par madame Fatima Hamadi, appuyé par madame Marielle Ménard, conseillère, d'accepter le projet de code d'éthique préparé par la proposante.

Le vote est demandé:

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**22 MARS 2014**

---

Le règlement 433-2014 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Val-des-Lacs visé dans la proposition numéro 2 est rejetée à la majorité.

Le règlement 422-2014 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Val-des-Lacs visé dans la proposition numéro 1 est adopté à la majorité mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi, conseillères, étant dissidentes sous le motif que ce règlement ne fait pas l'objet des sujets relativement à l'intégrité et la loyauté.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**1.3.2 Formation des élus sur l'éthique**

**77-03-2014**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport du secrétaire-trésorier confirmant la participation de tous les membres du Conseil à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipal conformément à l'article 15 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.Q. 2010, c. 42)*

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**1.4 Règlement municipaux**

Aucun sujet sous cette rubrique.

\*\*\*\*\*

**1.5 Modification de la date d'assemblée du 19 avril (congé Pascal)**

**78-03-2014**

Il est proposé par madame Marielle Ménard, conseillère, et résolu à l'unanimité de reporter l'assemblée du 19 avril au 26 avril 2014.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**2. Ressources financières**

**2.1 Rapport des dépenses**

**79-03-2014**

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'émission des chèques n°2127 à 2128, n°5633 à 5820 et considérer l'annulation des chèques n°5690, 5695, 5696, 5697, 5705 et 5754, pour un montant total de 405 043.03\$;

Paiements par internet au 14 janvier 2014 pour un montant de 22,541.57 \$ et du 15 janvier 2014 au 19 mars 2014 de 77 570.78\$;

Retraits directs du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 19 mars 2014 pour un montant de 23 614.55\$ ;

Pour un grand total des déboursés de 528 769.93\$.

**SÉANCE ORDINAIRE  
22 MARS 2014**

---

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**2.2. Rapport des salaires**

**80-03-2014**

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter les rapports des salaires des mois de décembre 2013 pour un montant de 42 304.24\$ et de janvier et février 2014 pour un montant de 109 355.70\$, pour un grand total de 151 659.94 \$.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**2.3 Banques d'heures employés 2013**

**81-03-2014**

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité

De reporter les heures accumulées des employés suivants :

01-0001	76.25
01-0021	8.25
01-0025	93.45
01-0031	149.7
01-0039	4.25
01-0040	22.75

Que les heures accumulées soient prises en temps.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**82-03-2014**

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'aviser les employés de la Municipalité que les heures accumulées ne seront dorénavant plus permises.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**2.4 Lettre d'engagement pour subvention Coup de pouce alimentaire**

**83-03-2014**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de transmettre une lettre au PAGSIS confirmant que la Municipalité effectuera la rénovation du sous-sol du centre culturel et communautaire pour un montant de l'ordre de 60 000 \$ afin de permettre l'aménagement des locaux de Coup pouce alimentaire de Val-des-Lacs.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**SÉANCE ORDINAIRE  
22 MARS 2014**

---

**2.5 Cotisation 2014 pour Villes et villages en santé**

**84-03-2014**

Il est proposé par madame Marielle Ménard conseillère, et résolu à l'unanimité de ne pas contribuer à l'organisme Villes et villages en santé en 2014.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**2.6 Demande de remboursement de frais de déplacement**

**85-03-2014**

CONSIDÉRANT la demande remboursement des frais de déplacement de monsieur Serge Huberdeau, pompier à temps partiel au montant de 351,90 \$ pour la période du 4 septembre 2013 au 10 décembre 2013;

CONSIDÉRANT que la demande ne respecte pas la résolution numéro 10-01-2008 indiquant que les dépenses réclamées doivent être produites dans les deux (2) mois;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de rejeter la demande de remboursement des frais de déplacement de monsieur Serge Huberdeau.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

L'assemblée est suspendue, il est 12 h.

L'assemblée se poursuit, il est 12 h 10.

\*\*\*\*\*

**2.7 Pacte rural**

**86-03-2014**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Val-des-Lacs avait déposée un projet de drainage du sous-sol du centre culturel et communautaire afin de permettre l'aménagement de locaux pour Coup de pouce alimentaire de Val-des-Lacs et un comptoir alimentaire;

CONSIDÉRANT QUE des difficultés techniques relativement au drainage et à une augmentation importantes des coûts obligent la Municipalité à réviser le projet;

CONSIDÉRANT l'état de dégradation avancé du parvis et de l'accès au stationnement du Centre culturel et communautaire de Val-des-Lacs;

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité :

De faire une nouvelle demande à la MRC des Laurentides dans le cadre du Pacte rural concernant des travaux pour refaire le parvis et l'accès au stationnement du centre culturel et communautaire ;

De demander un délai au 15 août 2014 afin de remettre le rapport de réalisation du projet.

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**22 MARS 2014**

---

D'autoriser le directeur général à signer la demande de projet.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**3. Ressources humaines**

**3.1 Candidature adjoint en urbanisme et en environnement**

**87-03-2014**

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité de publier un appel d'offre pour la candidature d'un adjoint en urbanisme et en environnement.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**88-03-2014**

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi, conseillères, étant dissidentes, de nommer le comité de sélection au poste d'adjoint en urbanisme et en environnement suivant :

Madame Stéphanie Russell, adjointe au directeur général;

Monsieur Sylvain Gauthier, conseiller;

Monsieur Jean F. Delisle, maire;

Avec la participation de monsieur Francis Beaulieu, inspecteur en bâtiment et en environnement.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**3.2 Contrat intervenant loisirs-culture**

**89-03-2014**

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté conseiller, de procéder à l'embauche de monsieur Guillaume Beaugard à titre d'intervenant loisirs-culture du 31 mars au 31 décembre 2014 conformément au projet de contrat déposé aux présentes.

On procède au vote :

Mesdames Marielle Ménard, Fatima Hamadi, conseillères et monsieur Nicola Ranieri, conseiller votent contre.

Messieurs Charles Auguste Côté, Marc Gravel, Sylvain Gauthier, conseillers votent pour.

Monsieur Jean F. Delisle, maire, exerce son droit de vote en faveur de la résolution.

La proposition est acceptée à la majorité.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**3.3 Calendrier des vacances des employés municipaux**



**SÉANCE ORDINAIRE  
22 MARS 2014**

---

**90-03-2014**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du calendrier des vacances des employés municipaux pour l'année 2014.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**3.4 Convention collective cols blancs : création d'un comité de négociation**

**91-03-2014**

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité de créer un comité composé de messieurs Sylvain Michaudville, directeur général, Sylvain Gauthier, conseiller, Jean F. Delisle, maire présent d'office et de madame Michelle Bélisle, directrice des finances lorsque le comité le juge nécessaire, pour la négociation de la convention collective des employés municipaux.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**3.5 Patinoire : prolongement de la surveillance**

**92-03-2014**

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté conseiller, et résolu à l'unanimité de permettre la surveillance de la patinoire les fins de semaines pour une période de deux semaines supplémentaires, jusqu'au 30 mars 2014 en autant que les conditions de la glace le permettront.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**3.6 Comité d'embauche**

**93-03-2014**

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de créer un comité d'embauche composé de messieurs Jean F. Delisle, maire, Sylvain Michaudville, directeur général ou madame Stéphanie Russell, adjointe ainsi que du conseiller responsable du comité concerné.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**4. Ressources matérielles et immobilières**

**4.1 Travaux au centre culturel et communautaire**

**4.1.1 Offre de service de l'ingénieur mécanique et électricité**

**94-03-2014**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de l'entreprise Groupe G.P.A. Experts-conseils pour la préparation des plans et devis des travaux de mécanique et d'électricité pour le projet de réaménagement du centre culturel et communautaire au montant de 8 700 \$ taxes en sus, en y ajoutant la surveillance selon le nombre de visites de chantier.

**ADOPTÉE**

**SÉANCE ORDINAIRE  
22 MARS 2014**

---

\*\*\*\*\*

**4.1.2 Offre de service de l'ingénieur structure et génie civil**

**95-03-2014**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de monsieur Paul Croteau et associés inc., ingénieur en structure et génie civil pour la préparation des plans et devis et surveillance des travaux en structure et génie civil pour le projet de réaménagement du centre culturel et communautaire au montant de 9 070 \$ taxes en sus.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**4.1.3 Offre de service de l'architecte**

**96-03-2014**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel conseiller, et résolu à la majorité, madame Fatima Hamadi, conseillère émettant sa dissidence, d'accepter l'offre de service de monsieur François Emery, architecte pour la préparation des plans et devis modifiés pour le projet de réaménagement du centre culturel et communautaire au montant de 9 500 \$ taxes en sus.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**5. Sécurité publique**

Aucun sujet sous cette rubrique.

\*\*\*\*\*

**6. Réseau routier, transport**

Aucun sujet sous cette rubrique.

\*\*\*\*\*

**7. Gestion du territoire et du milieu**

**7.1 PIIA pourtour de lacs**

**7.1.1 Demande du 119 chemin Charron**

**97-03-2014**

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2014-01 accompagnée de documents a été déposée au mois de février 2014 par François Goulet;

CONSIDÉRANT que la demande vise l'agrandissement du bâtiment principal;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujettie au PIIA pourtour des lacs 412-09;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour des Lacs 412-09;

**SÉANCE ORDINAIRE  
22 MARS 2014**

---

Il est proposé par madame Marielle Ménard, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**7.1.2 Demande du 359 chemin de Val-des-Lacs**

**98-03-2014**

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2014-02 accompagnée de documents a été déposée au mois de mars 2014 par Éric Bardy ;

CONSIDÉRANT que la demande vise l'implantation d'une affiche ;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujettie au PIIA affichage 372-02 ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA affichage 372-02 ;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi, conseillères, étant dissidentes, d'accepter la demande.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**7.2 Gestion des gros rebuts**

**99-03-2014**

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder au ramassage de tous les gros rebuts par le service de la voirie le 3 juin 2014 et de voir la possibilité d'une 2<sup>e</sup> collecte en automne.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**7.3 États financiers de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs**

**100-03-2014**

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter les états financiers 2013 de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**7.4 Fosses septiques**

**101-03-2014**

Il est proposé par madame Marielle Ménard, conseillère, et résolu à l'unanimité de demander à l'inspecteur en urbanisme et en environnement d'analyser la possibilité de limiter la vidange des fosses septiques pour les propriétaires vivant seuls aux quatre années plutôt qu'aux deux années.

**ADOPTÉE**

**SÉANCE ORDINAIRE  
22 MARS 2014**

---

\*\*\*\*\*

**8. Service à la collectivité  
8.1 Sports, loisirs et culture  
8.1.1 Fête nationale : demande de subvention**

**102-03-2014**

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller et résolu à l'unanimité que monsieur Guillaume Beauregard, intervenant loisirs-culture soit autorisé à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2014.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**103-03-2014**

**ATTENDU QUE** la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoise;

**ATTENDU QUE** la Fête nationale du Québec est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

**ATTENDU QUE** la population de la municipalité de Val-des-Lacs souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Val-des-Lacs a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

**ATTENDU QUE** la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité qu'en conséquence, sur la recommandation du conseil municipal ;

**QUE** la Municipalité, célèbre le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**8.1.2 Fête des voisins**

**104-03-2014**

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité que monsieur Guillaume Beauregard, intervenant loisirs-culture :

Suscite la participation de la population vallacquoise à la fête des voisins à l'aide des moyens qui sont développés à travers les autres activités.

**SÉANCE ORDINAIRE  
22 MARS 2014**

D'inscrire la municipalité à l'événement afin d'obtenir les outils promotionnels.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**8.1.3 Rapport semaine de relâche**

**105-03-2014**

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport de la semaine de relâche 2014 non vérifié par le service des finances.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**8.2 Bibliothèque**

**8.2.1 Conseiller responsable**

**106-03-2014**

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi, conseillères étant dissidentes, de nommer monsieur Charles Auguste Côté, conseiller à titre de représentant de la Municipalité comme conseiller responsable de la bibliothèque Alain Lamontagne.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**Période de questions  
Levée de l'assemblée**

**107-03-2014**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, il est 13 h 22.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.**

\_\_\_\_\_  
**Jean F. Delisle,  
Maire**

\_\_\_\_\_  
**Sylvain Michaudville  
secrétaire-trésorier, directeur général**